Vision et rôle de l'Acepprif en matière de promotion de la coéducation et de la parentalité

acepp
région île-de-France

Afin de promouvoir la coéducation, l'Acepprif accompagne toutes les initiatives de coopération entre parents et professionnels autour de l'enfant, qu'elles s'inscrivent dans les cadres institutionnels en vigueur ou qu'il s'agisse d'initiatives expérimentales qui interrogent et visent à faire évoluer les cadres existants.

Les pratiques de coéducation que nous souhaitons promouvoir se caractérisent par l'existence d'une véritable collaboration entre parents et professionnels autour de l'accueil de l'enfant. Dans ces pratiques et ces temps de coéducation, où les liens hiérarchiques ou de subordination n'ont pas leur place, parents et professionnels se reconnaissent mutuellement des savoirs et des rôles complémentaires. Ils définissent la conception, l'organisation et l'animation des projets développés pour les enfants.

Notre association reflète la diversité des initiatives parentales, puisqu'elle réunit autour des mêmes valeurs et des mêmes objectifs de nombreuses initiatives avec des pratiques diverses : des crèches parentales avec et sans « permanence » des parents dans les lieux d'accueil des enfants, des jardins d'enfants, des lieux d'accueil enfants-parents et des universités populaires de parents.

Notre action passe actuellement par une multiplicité d'axes d'intervention :

- L'accompagnement et la formation des parents bénévoles qui portent les initiatives associatives ;
- L'accompagnement et la formation des professionnels des lieux d'accueil de la petite enfance ;
- L'accompagnement à la gestion administrative et financière des lieux d'accueil associatifs de la petite enfance ;
- L'accompagnement de la réflexion éducative et pédagogique sur les pratiques de coéducation ;
- L'accompagnement de collectifs de parents dans leurs actions citoyennes (dans le cadre d'universités populaires de parents ou à l'école) ;
- L'accompagnement de personnes en parcours d'insertion sociale, professionnel et qualifiant dans les métiers de la petite enfance.

De plus, afin d'élargir et renforcer notre action, nous avons décidé de développer de nouveaux axes intervention :

- L'organisation de conférences et de débats conviviaux permettant de créer des liens entre les lieux d'accueil et leur environnement ;
- L'accompagnement d'élus de collectivités territoriales, de leurs services et établissements d'accueil de la petite enfance sur les questions de coéducation et la place des parents ;
- La sensibilisation de professionnels des structures d'accueil et d'éducation des enfants, par des interventions de parents bénévoles ;
- Le développement de partenariats opérationnels avec des mouvements et associations d'éducation populaire et, plus largement, avec des associations qui interviennent sur des questions éducatives.